
**Pneumatiques et jantes
(série millimétrique) pour tracteurs
et machines agricoles —**

**Partie 2:
Description d'utilisation et capacités
de charge**

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.itih.ai)
AMENDEMENT 1

*Tyres and rims (metric series) for agricultural tractors and machines —
Part 2: Service description and load ratings*
AMENDMENT 1



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7867-2:2005/Amd 1:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a81b85b8-8d5c-4a28-a390-04a038a93dc5/iso-7867-2-2005-amd-1-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a81b85b8-8d5c-4a28-a390-04a038a93dc5/iso-7867-2-2005-amd-1-2010>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2010

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 7867-2:2005 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 5, *Pneus et jantes pour machines agricoles*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7867-2:2005/Amd 1:2010
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a81b85b8-8d5c-4a28-a390-04a038a93dc5/iso-7867-2-2005-amd-1-2010>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7867-2:2005/Amd 1:2010

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a81b85b8-8d5c-4a28-a390-04a038a93dc5/iso-7867-2-2005-amd-1-2010>

Pneumatiques et jantes (série millimétrique) pour tracteurs et machines agricoles —

Partie 2: Description d'utilisation et capacités de charge

AMENDEMENT 1

Page 1, Article 1

À la fin du premier alinéa, ajouter «et leurs remorques».

Page 3, 5.1

À la fin de la dernière phrase, ajouter «et l'Annexe B».

Page 3, 5.2

Dans le premier alinéa, ajouter «de pneumatiques pour tracteurs» après «Pour les utilisations».

Remplacer le deuxième alinéa par ce qui suit:

«Pour les pneumatiques pour tracteurs la relation charge/vitesse est indiquée dans le Tableau 2. Pour les pneumatiques pour machines agricoles, la relation charge/vitesse est indiquée dans le Tableau 3.»

Remplacer le Tableau 2 par le suivant:

Tableau 2 — Relation charge/vitesse

Code de vitesse	Catégorie de vitesse ^a km/h	Charge maximale du pneumatique (%) à la vitesse			
		Pneumatique pour roue motrice			
		A2	A8	B	D
A2	10	100	150	150	150
	15	94	134	134	134
	20	89	123	123	123
	25	84	111	111	118,5
	30	80	107 ^b	107 ^b	115 ^b
	35	76	103	103	112
A8	40	73	100	100	109,5
	45		96	100	107
B	50		91	100	105
	55				103
	60				101,5
D	65				100
	70				91

^a La vitesse de référence est donnée en caractères gras.

^b Applicable à toutes les utilisations aux champs avec des couples élevés et soutenus.

Page 4, 5.3

Remplacer le paragraphe 5.3 par le suivant:

5.3 Application des pneumatiques sur les moissonneuses-batteuses

5.3.1 Généralités

En ce qui concerne les charges et la pression de gonflage recommandées des pneumatiques pour moissonneuses-batteuses pendant leur déplacement sur route, le fabricant de pneumatiques doit être consulté.

5.3.2 Pneumatiques pour roues motrices de tracteurs (code de vitesse A8 uniquement)

Pour les moissonneuses-batteuses utilisées dans le cadre d'application cyclique de charge, excepté pour celles à compensation de pente, une charge allant jusqu'à 170 % des charges de base des pneumatiques est admissible pour des vitesses n'excédant pas 10 km/h avec une augmentation de la pression de gonflage d'environ 30 % (consulter le fabricant de pneumatiques). Cette augmentation de charge doit comprendre toutes les modifications possibles apportées aux champs par l'utilisateur, qui accroissent la masse du véhicule, et elle ne s'applique que pendant le processus de récolte.

Pour utilisation sur des pentes supérieures à 11° (22 %), seules les charges de base sont admissibles.

Le fabricant des roues et des jantes doit être consulté en ce qui concerne la résistance des roues.

5.3.3 Pneumatiques pour machines agricoles (code de vitesse D)

Le Tableau 3 montre la relation charge/vitesse.

Tableau 3 — Pneumatiques pour machines agricoles — Relation charge/vitesse

Code de vitesse	Vitesse d'usage ^a km/h	Charge maximale par pneumatique (%) à la vitesse
D	10	180
	15	173
	20	165
	25	158
	30	151
	35	144
	40	136
	45	129
	50	121
	55	114
	60	107
	65	100
70	91	

^a La vitesse de référence est donnée en caractères gras.

ISO 7867-2:2005/Amd 1:2010
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a81b85b8-8d5c-4a28-a390-04a038a93dc5/iso-7867-2-2005-amd-1-2010>

Page 4, Article 6

Remplacer l'Article 6 par le suivant:

6 Pressions de gonflage de référence

Les pressions de gonflage de référence spécifiées dans le Tableau 4 sont recommandées pour les charges de base des différentes gammes de pneumatiques (série millimétrique) pour les tracteurs et les machines agricoles.

Tableau 4 — Pressions de gonflage de référence

Pneumatiques pour roues motrices kPa	Pneumatiques pour machines agricoles kPa
100	320
120	360
140 ^a	400
160	
200 ^a	
240	
280 ^a	
320	
360	
400	
440	

NOTE Ces pressions de gonflage de référence correspondent aux charges de base des différentes gammes de pneumatiques de la série millimétrique pour tracteurs et machines agricoles. Les pressions de fonctionnement peuvent être différentes.

^a Les valeurs ne sont pas recommandées pour les dimensions futures.

(standards.iteh.ai)

Page 5, Annexe A

ISO 7867-2:2005/Amd 1:2010

Remplacer le titre de l'Annexe A pour lire: «Charge de base des pneumatiques pour roues motrices»

04a038a93dc5/iso-7867-2-2005-amd-1-2010

Page 6, Tableau A.2

Ajouter la ligne de dimensions suivantes dans le tableau:

Désignation dimensionnelle du pneumatique	Indice de charge LI	Charge de base du pneumatique kg	Pression de gonflage de référence ^a kPa
270/95 R 36	139	2 430	400

Page 6, Tableau A.3

Ajouter les lignes de dimensions suivantes dans le tableau:

Désignation dimensionnelle du pneumatique	Indice de charge LI	Charge de base du pneumatique kg	Pression de gonflage de référence ^a kPa
270/90 R 46	142	2 650	400
300/90 R 50	149	3 250	400
320/90 R 32	134	2 120	240

Page 7, Tableau A.4

Ajouter les lignes de dimensions suivantes dans le tableau:

Désignation dimensionnelle du pneumatique	Indice de charge LI	Charge de base du pneumatique kg	Pression de gonflage de référence ^a kPa
270/85 R 50	142	2 650	400
280/85 R 20	112	1 120	160
340/85 R 24	130	1 900	240

Page 8, Tableau A.5

Ajouter la ligne de dimensions suivantes dans le tableau:

Désignation dimensionnelle du pneumatique	Indice de charge LI	Charge de base du pneumatique kg	Pression de gonflage de référence ^a kPa
270/80 R 36	134	2 120	400

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Page 8, Tableau A.6

Ajouter les lignes de dimensions suivantes dans le tableau:

Désignation dimensionnelle du pneumatique	Indice de charge LI	Charge de base du pneumatique kg	Pression de gonflage de référence ^a kPa
270/75 R 32	129	1 850	400
540/75 R 28	154	3 750	240
540/75 R 34	157	4 125	240

Page 9, Tableau A.7

Ajouter les lignes de dimensions suivantes dans le tableau:

Désignation dimensionnelle du pneumatique	Indice de charge LI	Charge de base du pneumatique kg	Pression de gonflage de référence ^a kPa
600/70 R 30	158	4 250	240
620/70 R 28	159	4 375	240
650/70 R 30	157	4 125	160